

La lettre de la CLI

la lettre de la Commission Locale d'Information du CNPE de Cattenom

Basse-Ham • Basse-Rentgen • Berg-sur-Moselle • Beyren-lès-Sierck • Boust • Breistroff-la-Grande • Cattenom • Distroff • Elzange • Entringe • Evrange • Fixem • Gavissee Hagen • Haute-Kontz • Hettange-Grande • Hunting • Illange • Inglange • Kanfen • Kerling-lès-Sierck • Koenigsmacker • Kuntzig • Malling • Manom • Mondorff • Oudrenne Puttelange-lès-Thionville • Rettel • Rodemack • Roussy-le-Village • Stuckange • Terville • Thionville • Valmestroff • Volmerange-lès-Mines • Yutz • Zoufftgen



© Guillaume Ramon

Édito

Créée le 5 septembre 2000, l'ANCCLI est l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information. Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, elle regroupe 37 Commissions Locales d'Information (CLI). En France, chaque installation nucléaire est pourvue de cette instance d'information sur l'impact des installations nucléaires.

L'ANCCLI fédère les expériences des CLI et porte leurs voix auprès des instances nationales et internationales. L'ANCCLI et les CLI représentent environ 3 000 membres répartis sur tout le territoire national, dont 1 500 élus.

L'ANCCLI a créé plusieurs groupes permanents de travail – sûreté, post-accident, démantèlement, visites décennales, environnement et santé, matières et déchets radioactifs, CLI transfrontalières –, auxquels les membres de la CLI peuvent assister et participer.

Je représente les élus en siégeant à l'assemblée générale de l'ANCCLI. Les autres représentants sont Marcel Philippon, Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (collège des associations); Patrick Mangenot, CFDT (collège des syndicats) et Bernard Zenner, 1^{er} Adjoint au Maire de Cattenom (collège des experts).

J'ai par ailleurs été élue Trésorière adjointe de l'ANCCLI le 14 novembre 2017. À ce titre, j'ai déjà accompagné la délégation de l'ANCCLI à deux reprises lors de ses rencontres avec les cabinets du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Rachel Ziornik

Vice-Présidente de la CLI
Vice-Présidente du Département
pour le canton de Yutz
Déléguée aux Relations
avec le Luxembourg
et au Territoire de Thionville
Maire de Mondorff

À LA UNE ●●●

Grand Carénage

Emploi, logement... : une mécanique bien huilée

Le Grand Carénage est un défi technique, humain, logistique et matériel. Créée pour faciliter le recrutement et la vie du personnel engagé sur le chantier, l'Instance de concertation et de coordination s'est réunie le 23 mai dernier. Le point.



© CNPE de Cattenom

Depuis 2014, le CNPE de Cattenom vit le Grand Carénage, ambitieux programme industriel destiné à mettre en œuvre les mesures prescrites par l'Autorité de Sûreté Nucléaire suite à l'accident de Fukushima mais aussi à préparer l'exploitation de la centrale au-delà de 40 ans. Au plus fort de l'activité, plus de 3 500 personnes travaillent sur le site. Pour répondre au besoin de recrutement et accueillir l'ensemble des intervenants dans les meilleures conditions, une Instance de concertation et de coordination (ICC) a été créée. Elle réunit les acteurs locaux concernés par les différentes problématiques: recrutement, formation, circulation, hébergement, etc. Le 23 mai 2018, l'ICC a dressé un état des lieux de trois de ses groupes de travail.

■ Emploi/formation : 2 200 recrutements en deux ans

Grâce à l'accord passé par l'État, la Région, l'UIMM, le GIM'Est et Prism'Emploi*, 2 200 personnes ont été recrutées et 8 300 formations mises en place entre 2014 et 2016. En 2017, 162 demandeurs d'emploi ont été formés (notamment à la logistique).

335 déclarations préalables à l'embauche ont été répertoriées au 1^{er} trimestre 2018. Certains métiers sont en forte tension: chaudronnerie, électricité industrielle et mécanique. Grâce au forum annuel de l'emploi et des métiers de l'énergie, 586 postes ont été pourvus.

Lancé par la Région en 2017, le programme FIFE B, censé élever le niveau de compétences des actifs les plus fragiles, a permis la formation de 40 futurs salariés et le soutien en formation de 4 entreprises. En parallèle, l'Éducation Nationale développe le projet de stages d'observation en classe de 3^e dans des entreprises liées au nucléaire afin d'attirer les jeunes dans cette voie.

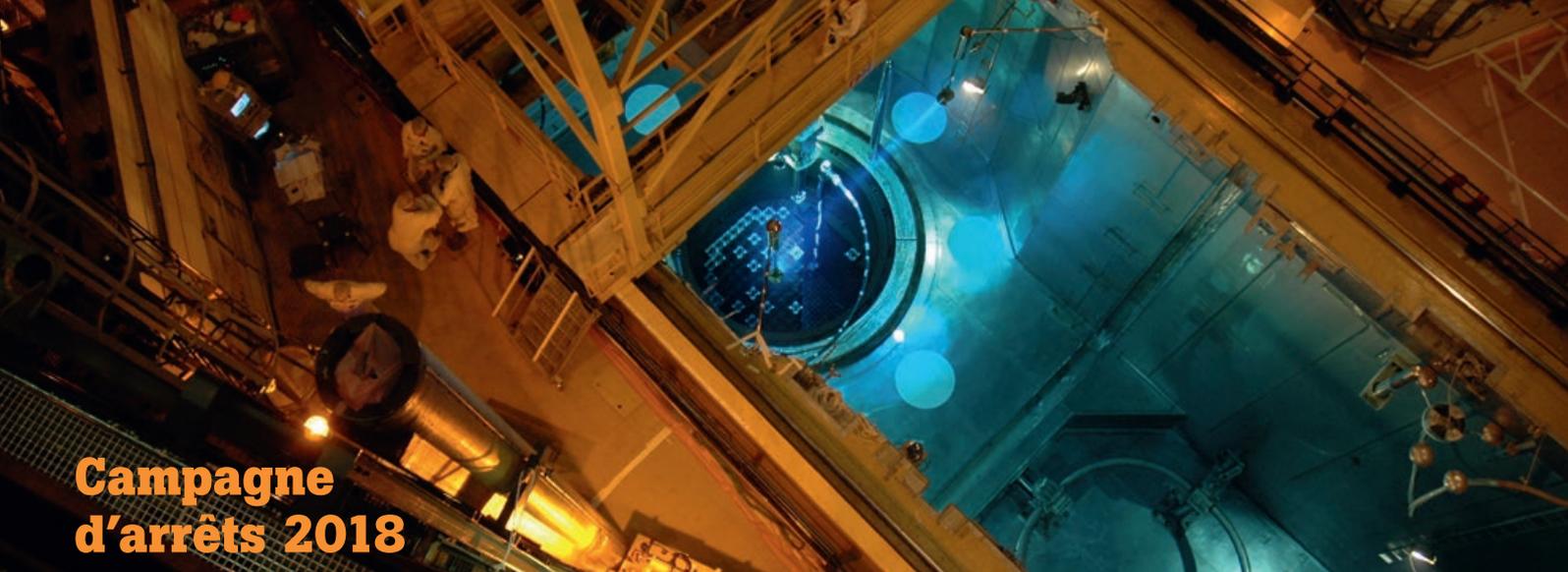
■ Accès au site : les chantiers se multiplient

Pour faciliter l'accès au CNPE de Cattenom, une information est délivrée aux usagers via Inforoute 57 et Facebook pour leur permettre d'adapter leurs horaires ou de trouver le meilleur itinéraire.

■ Logement : 1 000 lits et des locations à la semaine

Au 1^{er} trimestre 2018, 1 000 lits ont été mis à la disposition des intervenants par des propriétaires privés et une agence de location immobilière. Moselis et l'association AMLI (Accompagnement à la mobilité et au logement de personnes isolées) proposent des logements meublés à la semaine sur les communes de Cattenom et de Thionville. La conciergerie de Cattenom propose de nombreux services (courrier, contrôle technique, pressing, etc.), auxquels s'ajoutera peut-être bientôt une crèche. Une étude est en cours pour évaluer l'opportunité d'ouvrir une conciergerie à la gare SNCF de Thionville.

* UIMM: Union des industries et métiers de la métallurgie, GIM'Est: Association du groupement des industriels de maintenance de l'Est, Prism'Emploi: recrutement et intérim



**Campagne
d'arrêts 2018**

Check-up décennal pour l'unité n° 2 de Cattenom

L'année 2018 est riche en actualités pour le CNPE de Cattenom, avec deux arrêts pour simple rechargement et, surtout, la 3^e visite décennale de l'unité n° 2.

2018 est une année de maintenance dense pour le CNPE de Cattenom, mobilisant l'ensemble des salariés et des entreprises partenaires autour de trois arrêts programmés, dont la 3^e visite décennale de l'unité de production n° 2.

■ Deux arrêts programmés de courte durée

Deux unités de production ont été arrêtées de manière programmée pour renouveler un tiers du combustible et réaliser des interventions de contrôle et de maintenance: la n° 1 (17 février-21 avril 2018) et la n° 3 (7 avril-22 mai 2018).

Environ 1 000 intervenants ont été sollicités à chaque arrêt pour, entre autres, contrôler les manchettes thermiques. Les manchettes thermiques permettent aux grappes de commande – indispensables au contrôle de la réaction nucléaire – de traverser les couvercles de la cuve des réacteurs.

■ Une visite décennale

Depuis le 26 mai 2018, l'unité de production n° 2 vit sa 3^e visite décennale. Véritable check-up des installations, celle-ci permet d'effectuer des contrôles approfondis et réglementaires des princi-

Sûreté : l'avancée du chantier des diesels d'ultime secours

À la suite de l'accident de Fukushima et des évaluations complémentaires de sûreté, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a prescrit à EDF un ensemble de mesures visant à compléter le dispositif de sûreté existant. L'installation d'une source d'alimentation électrique supplémentaire, appelée diesels d'ultime secours (DUS), sur chaque réacteur est l'une d'entre elles. Les DUS permettent aux centrales, en cas de perte totale des alimentations électriques externes et internes, de rétablir l'alimentation électrique des matériels et systèmes de sûreté. Véritables bunkers, chaque bâtiment abritant un DUS est prévu pour résister à des agressions extrêmes (séisme, inondation, tornade, etc.), plus importantes que celles prises en compte à la conception des installations.

L'ASN avait demandé que les réacteurs du parc nucléaire français soient chacun équipés d'un DUS au plus tard le 31 décembre 2018. Certains chantiers ont pris du retard, dont ceux des DUS des unités de production n° 1 et n° 4 de la centrale de Cattenom. Cette situation est liée aux difficultés de tenue des délais par le titulaire du contrat durant la phase de génie civil, entraînant un retard dans le début du montage des équipements et un retard dans la phase de réalisation des montages électromécaniques qui ne pourra plus être rattrapé. L'ASN a été informée de ce retard qui conduit à mettre en service les DUS concernés au-delà de l'échéance initiale. Pour les DUS de l'unité n° 3, les essais moteurs sont en cours de finalisation. Côté DUS de l'unité n° 2, la fin du chantier électromécanique approche, après quoi les essais moteurs seront lancés.

© CNPE de Cattenom





Photos : © CNPE de Cattenom

Chiffres-clés

- ✔ **2 arrêts** pour simple rechargement
- ✔ **1 visite** décennale
- ✔ **1 000 intervenants** sollicités pour chaque arrêt de courte durée, **plus de 3 000** pour la visite décennale
- ✔ **Plus de 150 modifications** de l'installation lors de la visite décennale

paux composants que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur.

Première étape incontournable, la cuve du réacteur est inspectée au moyen d'un robot perfectionné nommé MIS (machine inspection sous eau). Celui-ci contrôle les soudures et la qualité du revêtement de la cuve.

Deuxième étape, l'épreuve hydraulique du circuit primaire permet de s'assurer de l'étanchéité et de la robustesse du circuit primaire. Enfin, l'épreuve enceinte du bâtiment réacteur teste l'étanchéité des deux parois béton du bâtiment réacteur.

Plus de 3 000 intervenants sont mobilisés pour réaliser de nombreux travaux sur l'installation: remplacement des pôles du transformateur principal, modernisation de la salle de commande et du contrôle commande (ensemble des systèmes et matériels permettant de

contrôler le fonctionnement d'une unité et de régler sa production), pose de revêtement composite à l'intérieur de l'enceinte de confinement, etc.

Cet arrêt intègre également une réévaluation et un réexamen de sûreté, afin de prendre en compte les progrès technologiques et le retour d'expérience de l'ensemble des installations nucléaires dans le monde. Des modifications sont opérées pour augmenter le niveau de sûreté de l'installation, pour faire face notamment aux périodes de « grand chaud » (remplacement des quatre groupes frigorifiques par des groupes plus puissants, climatisation des bâtiments des diesels d'ultime secours), de séismes, d'inondations et de grands vents. C'est à l'issue de ces nombreuses opérations de contrôle et de maintenance que l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) statuera sur la poursuite de l'exploitation pour les dix prochaines années.



LE CHIFFRE

3

Censés garantir la disponibilité d'une source électrique « d'ultime secours » en situation accidentelle, les DUS peuvent fonctionner trois jours en complète autonomie en carburant (sans interruption, ni intervention humaine). Ils sont, en outre, conçus pour fonctionner quinze jours sans intervention de maintenance nécessitant un arrêt. Ces durées ont été définies par EDF, à la suite d'une prescription spécifique de l'Autorité de Sûreté Nucléaire de 2014, demandant qu'une disponibilité élevée des éléments du « noyau dur » post-Fukushima soit garantie en situation extrême. Ce noyau dur est un ensemble de dispositifs et d'équipements supplémentaires visant à limiter les risques d'accident et à y faire face.

CNPE de Cattenom

Trois événements significatifs de niveau 1

En mars, le CNPE de Cattenom a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) trois événements significatifs sûreté de niveau 1. Aucun n'a eu d'impact sur la sûreté des installations.

Le 13 mars 2018, au cours de l'arrêt programmé de l'unité n° 1, les équipes ont constaté une erreur de câblage sur une vanne commandant l'isolement du système de ventilation de l'espace entre-einte du réacteur. Cette fonction permet d'isoler le système de ventilation en cas de situation accidentelle et de garantir l'étanchéité de la troisième barrière. Les équipes ont immédiatement remis en conformité le matériel. Déclaré à l'ASN le 15 mars 2018 comme événement significatif sûreté de niveau 1, cet incident n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations car, en cas de besoin, la fonction aurait été assurée, d'une part par le système de fermeture redondant de la vanne en question et d'autre part par la deuxième vanne d'isolement située sur le même circuit.

Le 15 mars 2018, un écart de mesure a été identifié par les opérateurs en salle de commande sur l'un des capteurs de niveau du réservoir d'eau de refroidissement de l'unité n° 2. L'événement a été déclaré à l'ASN le 20 mars 2018 au niveau 1 de l'échelle INES en raison de la durée d'indisponibilité du capteur supérieure aux règles d'exploitation: une partie

de celui-ci a été obturée lors d'un chantier de réfection du sol le 20 février 2018, ce qui perturbait les mesures. À noter que la mesure du niveau d'eau du réservoir était assurée par les trois autres capteurs en fonctionnement.

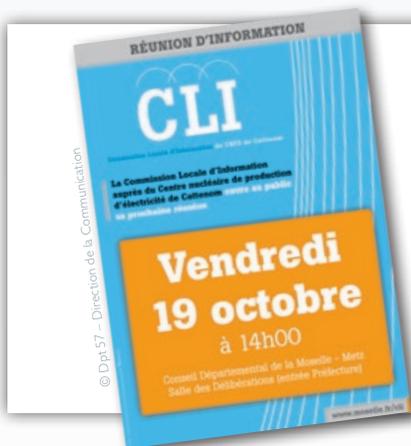
Le 26 mars 2018, le CNPE de Cattenom a constaté que 2 grappes de commande sur 65 du réacteur de l'unité n° 2 n'étaient pas dans leur position requise: elles étaient légèrement trop hautes. Ces grappes permettent de réguler la puissance et la température du réacteur. La situation a été corrigée dès la détection du mauvais positionnement. Cette situation datait du 24 mars 2018. En raison de sa détection tardive, cet événement a été déclaré au niveau 1 de l'échelle INES à l'ASN le 27 mars 2018. Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations dans la mesure où les marges permettant de réguler la puissance et la température du réacteur ont toujours été suffisantes. Si besoin, la centrale disposait également d'un moyen complémentaire: l'injection de bore dans le circuit primaire.

Les membres de la CLI

■ **Patrick Weiten**, Président de la CLI, Président du Département de la Moselle, Conseiller Départemental du canton de Yutz ■ **Jean-Marie Mizzon**, Sénateur de la Moselle, Conseiller Communautaire CAPFT ■ **Dr Khalifé Khalifé**, Conseiller Régional ■ **Rachel Zirovnik**, Vice-Présidente de la CLI, Vice-Présidente du Département de la Moselle - canton de Yutz ■ **Isabelle Rauch**, Députée de la Moselle «Thionville Est», Conseillère Départementale du canton de Metzervisse ■ **Pierre Zenner**, Conseiller Départemental du canton de Metzervisse ■ **Pauline Lapointe-Zordan**, Vice-Présidente du Département de la Moselle - canton de Thionville ■ **Olivier Rech**, Conseiller Départemental du canton de Thionville ■ **Katia Muller**, Conseillère Départementale du canton de Bouzonville ■ **Laurent Steichen**, Vice-Président du Département de la Moselle - canton de Bouzonville ■ **Katia Genet-Maincion**, Vice-Présidente de la CC Cattenom et Environs (CCCE), Maire de Berg-sur-Moselle ■ **Denis Baur**, Vice-Président de la CCCE, Maire de Kanfen ■ **Justin Conradt**, Représentant de la CCCE, Maire de Breistroff-la-Grande ■ **Guy Kremer**, Représentant de la CCCE, Maire de Boust ■ **Jean Wagner**, Représentant de la CCCE, Maire de Gavisse ■ **Marie-Marthe Dutta-Gupta**, Représentante de la CCCE, Maire de Fixem ■ **Gérard Guerdier**, Vice-Président de la CCCE, Maire de Rodemack ■ **Henri Boguet**, Vice-Président de la CAPFT, Maire de Fontoy ■ **Marc Ferrero**, Assesseur de la CAPFT, Maire d'Havange ■ **Patrick Becker**, Vice-Président de la CAPFT, Maire de Kuntzig ■ **Jean Klop**, Vice-Président de la CAPFT, Maire de Manom ■ **Jean Kieffer**, Représentant de la CC de l'Arc Mosellan, Maire de Kédange-sur-Canner ■ **Jean-Luc Niedercorn**, Représentant de la CC Bouzonvillois - Trois-Frontières, Maire de Kirschnaumen ■ **Bernard Zenner**, 1^{er} Adjoint au Maire de Cattenom ■ **Patrice Costa**, Institut Européen d'Écologie ■ **Dr Bernard Py**, Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle ■ **Marc Tabouret**, Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de vie ■ **Marcel Philippon**, Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ■ **Damien Trouillot**, CFE-CGC ■ **Patrick Mangenot**, CFDT ■ **Jean-Luc Hagen**, CGT ■ **Hemmerick Joncquel**, CFTC ■ **Marc Houver**, DGS du Département de la Moselle ■ **Colonel Vallier**, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Moselle ■ **Anne Ribayrol-Flesch**, 1^{ère} Vice-Présidente du CESER ■ **Serge Febvre**, Vice-Président Commerce à la CCI Moselle ■ **Marie-Laurence Herfeld**, Représentante de la profession agricole, désignée par la Chambre d'Agriculture de la Moselle ■ **Dr Jean-Paul Merlin**, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins ■ **Thierry Bonnet**, Sous-Préfet de Thionville ■ **Sylvain Geny**, Directeur du SIDPC ■ **Lamia Himer**, Déléguée territoriale de l'ARS pour la Moselle ■ **Thierry Rosso**, Directeur du CNPE de Cattenom ■ **Jean-Cyr Darby**, Directeur de la Communication du CNPE de Cattenom ■ **Emmanuelle Gay**, Déléguée territoriale de l'ASN Strasbourg ■ **Pierre Bois**, Chef de la division de Strasbourg de l'ASN ■ **Andreas Ludwig**, Adjoint au Maire de la Ville de Trèves ■ **Günther Schartz**, Landrat du Landkreis Trier-Saarburg ■ **Daniela Schlegel-Friedrich**, Landrätin du Landkreis Merzig-Wadern ■ **Thomas Seilner**, Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs du Land de Sarre ■ **Luc Feller**, Haut-Commissaire à la Protection Nationale du Grand-Duché de Luxembourg ■ **Dan Biancalana**, SYVICOL, Échevin de Dudelange ■ **Véronique Biordi**, Bourgmestre d'Aubange ■ **Stéphane Cools**, Ministère de l'Environnement de la Wallonie ■ **Didier Ossemond**, Président de GIM'Est ■ **Roger Spautz**, Greenpeace Luxembourg.

Réunion publique

La prochaine réunion de la Commission Locale d'Information sera ouverte au public. Rendez-vous le vendredi 19 octobre 2018 à 14 heures au Département de la Moselle, salle des délibérations (entrée par la Préfecture).



La lettre de la CLI dans les mairies et EPCI. La Lettre de la CLI du CNPE de Cattenom est désormais uniquement disponible dans les mairies et EPCI du PPI. Vous pouvez consulter ou télécharger tous les numéros, accessibles également en allemand, sur le site du Département de la Moselle. www.moselle.fr/cli

